

# les amis de la villa arson

## bulletin d'adhésion 2008

### catégories d'adhésion :

#### personnes physiques

ce type d'adhésion est réservé aux particuliers et ne peut être réglé que par chèque ou virement bancaire personnel

Ami individuel :	contribution 130 € (cotisation 45 € - don 85 €)
Ami duo* :	contribution 180 € (cotisation 70 € - don 110 €)
Donateur individuel :	contribution 500 € (cotisation 65 € - don 435 €)
Donateur duo* :	contribution 600 € (cotisation 90 € - don 510 €)
Bienfaiteur :	contribution 1000 € (cotisation 110 € - don 890 €)

\* L'adhésion en duo est réservée aux personnes résidant à la même adresse

#### personnes morales

ce type d'adhésion est réservé aux entreprises, institutions, galeries et ne peut être réglé que par chèque ou virement bancaire d'une personne morale

Membre de soutien :	contribution 1000 € (cotisation 110 € - don 890 €)
Membre associé :	contribution 5000 € (cotisation 500 € - don 4500 €)

#### Déduction fiscale en France

Vous recevrez un reçu fiscal correspondant au montant de votre don. La déduction fiscale porte sur le don, et non sur la cotisation.  
A compter du 1er janvier 2005, la réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66 % des dons versés aux oeuvres et organismes d'intérêt général, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, la réduction d'impôts est égale à 60 % des dons dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

#### Informations légales

Ces informations sont recueillies aux fins d'envoi d'informations et de prospection pour la programmation de l'association des Amis de la Villa Arson. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au chargé de développement de l'association des Amis de la Villa Arson par voie postale ou par courriel : [contact@arsonist.fr](mailto:contact@arsonist.fr).

L'association des Amis de la Villa Arson est susceptible au cours de l'année d'échanger ses fichiers avec d'autres partenaires culturels dans le respect des recommandations CNIL. Vous avez la possibilité de vous y opposer.

# les amis de la villa arson

## bulletin d'adhésion 2008

### coordonnées :

bulletin à renvoyer à : association des amis de la villa arson

renouvellement

nouvelle adhésion

personne physique

personne morale

L'adhésion à la société des Amis est valable du 1er janvier au 31 décembre 2008

L'adhésion en tant que personne physique est réservée aux particuliers. La carte de membre personne physique est personnelle et nominative. L'adhésion en tant que personne morale est réservée aux professionnels et aux institutions (entreprises, galeries, musées, sociétés de vente, études...). La carte de membre personne morale est au nom de l'entreprise.

M. Mme Mlle nom\* \_\_\_\_\_

prénom\* \_\_\_\_\_

M. Mme Mlle nom\* \_\_\_\_\_

prénom\* \_\_\_\_\_

société\* \_\_\_\_\_

adresse\* \_\_\_\_\_

cp\* \_\_\_\_\_ ville\* \_\_\_\_\_ pays\* \_\_\_\_\_

tél \_\_\_\_\_ portable \_\_\_\_\_ fax \_\_\_\_\_

courriel \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir par voie électronique les informations concernant les activités de l'association des amis de la villa arson  oui  non

activité \_\_\_\_\_

\*champs obligatoires

règlement par chèque d'un montant de €  
à l'ordre de l'association des Amis de la Villa Arson

règlement par virement d'un montant de €  
à l'ordre de

IBAN \_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_